

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE BOUILLARGUES 2018

R.O.B. 2018

Présentation au conseil municipal

Le 20 février 2018

R.O.B. : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Chaque année, dans toutes les communes de plus de 3500 habitants et dans les deux mois précédant le vote du budget, le Maire doit présenter au conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) contenant :

- Les orientations budgétaires
- les engagements pluriannuels envisagés par la commune : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses
- la structure et la gestion de la dette pour assurer l'information sur la situation financière

Le rapport donne lieu à un débat d'orientation budgétaire soumis à un vote traduit par une délibération

Le ROB est transmis à la Préfecture et au président de Nîmes métropole. Il est également mis à la disposition du public

Le budget primitif sera voté au cours d'une séance ultérieure et distincte

R.O.B. 2018

COMPOSITION

Contexte : européen, national et local

Chiffres clés pour Bouillargues

Budget général

- Rétrospective 2014-2017
- Section de fonctionnement
- Les projets d'investissement et les financements
- Structure et évolution de la dette
- Prospective 2018-2020

Budgets annexes

- Maison de retraite
- Caveaux

Information sur le budget du CCAS

ZONE EURO : LA REPRISE SE CONSOLIDE

La croissance en zone euro accélère depuis fin 2016, dépassant au T2 2017 son niveau moyen observé entre 1995 et 2008 (+ 2,2% en GA). Désormais les 19 pays de la zone euro profitent de l'amélioration conjoncturelle, affichant tous une croissance positive comprise entre 0,3% (Portugal) et 1,5% (Pays-Bas). Parmi les 4 grands pays de la zone euro, l'Espagne (+ 0,9%) et l'Allemagne (+ 0,6%) demeurent en tête tandis que la France (+ 0,5%) et l'Italie (+ 0,3%) affichent une croissance plus modérée mais néanmoins régulière depuis 3 trimestres.

L'activité demeure relativement bien orientée, même si un léger ralentissement est attendu à l'horizon de 18 mois. La consommation privée portée par l'accélération des créations d'emploi devrait demeurer le principal moteur de la croissance en dépit du retour très progressif de l'inflation.

Au-delà, la crise catalane comme le Brexit rappellent à quel point les risques politiques ne sauraient être négligés. La situation en Catalogne et les législatives italiennes de 2018 méritent attention, sans négliger la volatilité que pourrait induire l'imprévisibilité de Donald Trump. A l'inverse, les principales économies émergentes et notamment la Chine semblent évoluer plus favorablement, réduisant d'autant l'incertitude qu'elles pourraient générer sur l'environnement international.

Portée par la remontée du prix du pétrole, l'inflation a poursuivi en 2017 sa remontée progressive et devrait atteindre + 1,4% en 2018. Cette croissance de l'inflation devrait progressivement peser sur le pouvoir d'achat des ménages même si elle reste relativement faible et inférieure à la barre de + 2% visée par la BCE.

CONTEXTE FRANÇAIS 2018

La croissance : rythme modéré de + 0,5%, s'inscrivant dans le prolongement des 3 trimestres précédents. Cette dynamique est principalement le fait de la consommation privée, moteur traditionnel de la croissance française. En revanche, les investissements ont continué de décélérer pour le second trimestre consécutif en raison du ralentissement des investissements des ménages comme de celui des entreprises.

La progression du PIB devrait atteindre + 1,8% en moyenne 2018, avant de décélérer à + 1,3% en 2019 en raison de la difficile accélération de la croissance lorsque le taux de chômage rejoint son niveau structurel.

Le chômage constitue toujours un véritable enjeu : selon Eurostat, le taux de chômage a baissé jusqu'à 9,5% en mai 2017 avant de repartir à la hausse (9,7% en septembre), suite à la fin de la prime temporaire d'embauche accordée aux PME fin juin 2017 et à la réduction des emplois aidés.

Les conditions d'octroi de crédit se sont très légèrement resserrées pour les entreprises comme pour les ménages en 2017, les taux d'intérêt des crédits au logement remontant légèrement. Les conditions de financement restent favorables : réduction d'impôt du régime Pinel, prêts à taux zéro...

En dépit d'un ralentissement de mai à juillet 2017, l'inflation poursuit sa remontée progressive portée par le rebond des prix du pétrole mais ne pèse que faiblement sur le pouvoir d'achat. En moyenne elle atteindrait 1,3% en 2018.

Le déficit commercial devrait continuer de se creuser car les importations demeurent plus dynamiques que les exportations, la production domestique peinant à répondre à l'augmentation de la demande totale.

Mai 2018: fin de la première année de mandat du nouveau président de la République. La première loi de finances du quinquennat du nouveau gouvernement réaffirme la volonté de respecter les engagements européens en matière de finances publiques en abaissant le déficit public en dessous du seuil de 3% du PIB à - 2,9% en 2017. Plus généralement, le gouvernement s'est fixé comme objectifs entre 2018 et 2022 de réduire simultanément le niveau des dépenses publiques de 3 points de PIB et le taux des prélèvements obligatoires d'un point de PIB afin d'abaisser le déficit public de 2 points de PIB et la dette de 5 points de PIB.

LOI DE FINANCES 2018

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES COLLECTIVITÉS

Soutien aux collectivités

- Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) : **créée** en 2016 puis reconduite en 2017, cette dotation sera pérennisée en 2018
- Stabilité de la dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR) : 996 millions €
- Grand plan d'investissement lancé par le gouvernement en septembre 2017, 10 milliards pour les collectivités autour de 4 priorités : la transition écologique, les compétences et l'emploi, l'innovation et la compétitivité et enfin l'Etat à l'ère du numérique.
- Dotation spécifique / dotation pour les titres sécurisés : de 5030 € par an depuis 2008, elle va passer à 8580 € en 2018 pour les communes équipées d'une station sécurisée de recueil des empreintes digitales participant à la délivrance des passeports et des cartes grises

Personnel

- Le Gouvernement ayant décidé de réduire les cotisations d'assurance chômage en leur substituant une hausse de la CSG, la contribution exceptionnelle de solidarité affectée à l'assurance chômage est par conséquent supprimée.
- Réintroduction d'un jour de carence lors de congés maladie pour les personnels du secteur public

Transferts

- De l'Etat (105 milliards €) : en forte progression à périmètre courant pour compenser les dégrèvements de taxe d'habitation
- Fin de la baisse de la DGF au titre du redressement des comptes publics. : 27 milliards € en 2018
- Entre collectivité, notamment le FPIC : 1 milliards € en 2018 (Il assure une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux les plus favorisés vers les plus défavorisés.)
- FCTVA : estimé à 5,6 milliards € en 2018. A compter du 1er janvier 2019, le PLF propose d'abandonner le système déclaratif au profit d'un système automatisé. Le taux et les dépenses éligibles sont inchangés.

La contribution des collectivités locales au solde des administrations publiques pour l'année 2022 est fixée à 13 milliards €. Cette contribution doit être supportée sur les seules dépenses de fonctionnement dont l'évolution doit être appréciée en fonction d'une trajectoire tendancielle de la dépense locale fixée à 1,1% par an pour les communes

Un ratio d'endettement (rapport entre l'encours de la dette et la capacité d'autofinancement brute exprimé en nombres d'années) serait introduit dans le code général des collectivités territoriales (précisions à venir par décret)

FOCUS SUR LA « SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION »

Annoncé comme « neutre » pour le budget des collectivités locales concernées qui ne doivent rien perdre du supplément de ressources qu'elle tirerait d'une évolution du taux ou d'une réduction des abattements.

Il s'agit d'un dégrèvement (30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020) et non d'une exonération, suivie d'une compensation : à pression fiscale constante, l'Etat se substituera au contribuable local en payant sa taxe d'habitation (dégrèvement).

Réforme prélude à une refonte globale de la fiscalité locale puisqu'à terme 2 voies semblent se dessiner :

1/ Limitation autoritaires des hausses de taux. Dégrèvement complet pris en charge par l'Etat => réduction de l'autonomie financière des collectivités

2/ Suppression du bénéfice que tire une collectivité locale de l'augmentation du taux d'imposition applicable aux valeurs locatives des contribuables exemptés => double dégrèvement : l'un de l'Etat et l'autre de la collectivité. Perte de l'effet-taux.

CETTE REFORME À BOUILLARGUES

Nombre de nouveaux exonérés : 1 645

Nombre actuel d'exonérés et de non exonérés ayant une TH nulle : 321

Montant du dégrèvement en 2020 : 1 275 909 €

Nombre total de foyers TH dans la commune : 2553

Ratio « Nombre de nouveaux exonérés / Nombre total de foyers TH dans la commune » : 64,43%

Ratio « Nombre total d'exonérés et TH nulle / Nombre total de foyers TH dans la commune » : 77,01%. 23 % des Bouillarguais continueront à payer la TH

(source : simulation Sénat, publiée sur le site de l'AMF le 21 novembre 2017)

CONTEXTE LOCAL : ROB 2018 DE LA RÉGION OCCITANIE ET DU DÉPARTEMENT DU GARD

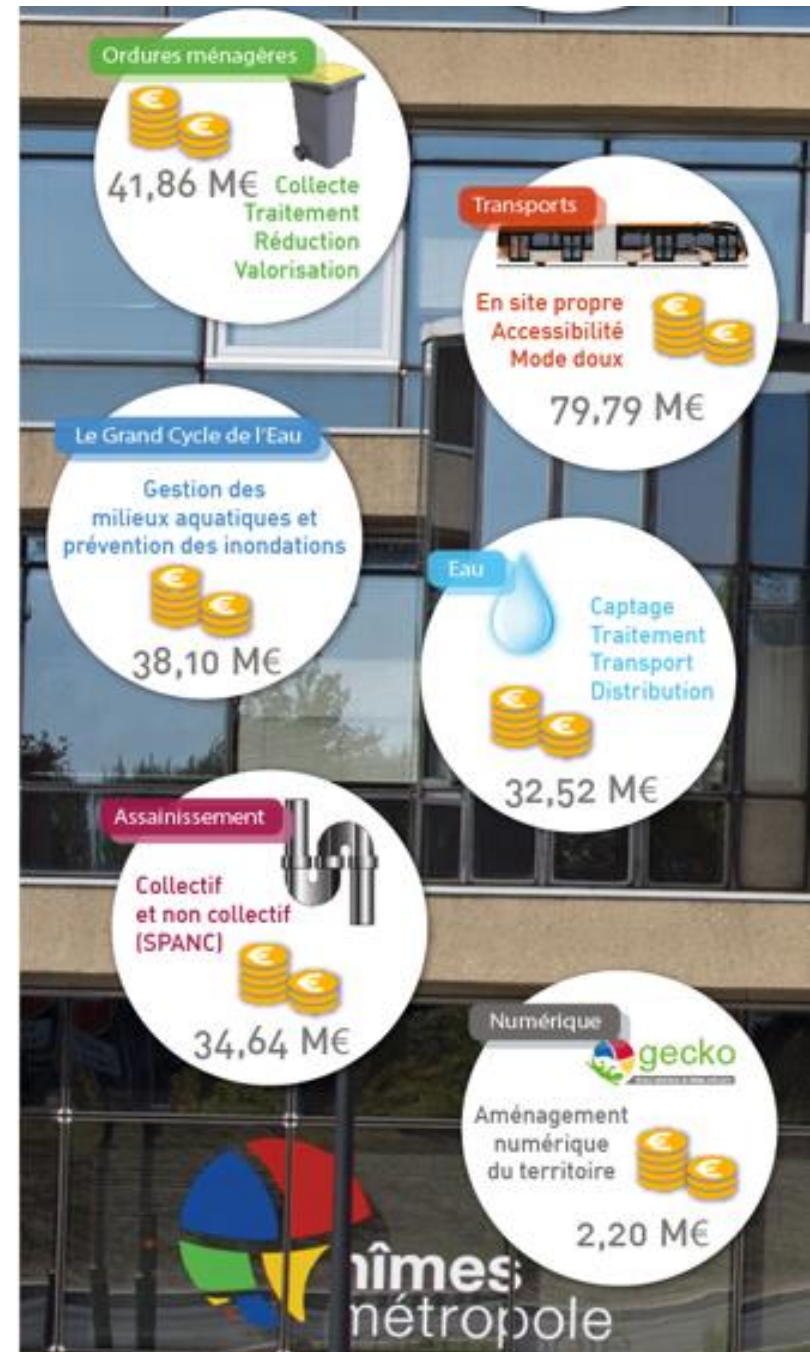
La région Occitanie-Pyrénées Méditerranée programme 4 grands chantiers :

- Une action territoriale déterminée au service de l'emploi et de l'égalité des citoyens : 146 M€
- Une transition écologique concrète au quotidien, avec notamment le « plan Bi'o 2018-2020 » (dans les cantines des lycées notamment)
- Un service public régional de transports pour favoriser toutes les mobilités
- Le "Produit en Occitanie" pour préserver, soutenir et promouvoir les cultures, les savoir-faire et les innovations

Le département du Gard a présenté un R.O.B. en novembre 2017 avec les points suivants

- Une situation financière améliorée mais une équation budgétaire toujours complexe : la maîtrise des charges de fonctionnement a permis de dégager un taux d'épargne brute satisfaisant. La capacité de désendettement est passée de 12 à 4,8 années.
- Une capacité d'investissement confortée : près de 138 M€ (+23 M€ supplémentaires par rapport à 2017). Pour les territoires : signature de 240 contrats territoriaux en 2017.
- A compter du 1^{er} janvier 2018 : une agence technique départementale au service des communes et des intercommunalités proposera une expertise technique, administrative, financière et juridique.
- Un nouvel élan pour le tourisme à travers la destination Gard, à construire et à promouvoir.
- Le budget social, cœur de l'action départementale, augmentera en 2018. Il représentera plus de 445 M€.
- La réussite éducative pour tous : la nouvelle carte scolaire nîmoise entrera en vigueur à la rentrée 2018, suite à un travail mené depuis 2015 avec l'Éducation nationale et la ville de Nîmes afin de renforcer la mixité sociale.

CONTEXTE LOCAL NÎMES MÉTROPOLE LE BUDGET PAR COMPÉTENCES



INTERCOMMUNALITE ET FINANCES COMMUNALES

L'attribution de compensation (AC) : versée par Nîmes métropole selon les compétences transférées : DSI, médecine préventive, plateforme administrative, CIUVP, conseil en économie partagée...

La dotation de solidarité communautaire (DSC) : instituée en 2002 par Nîmes métropole, elle est composée de 4 enveloppes :

- l'enveloppe « solidarité » (potentiel financier, revenu fiscal par habitant, population DGF)
- l'enveloppe « charge » (effort fiscal, longueur de voirie à l'habitant, pat du logement social, population DGF)
- L'enveloppe « impôts économique »
- L'enveloppe « contrat de ville » pour les communes concernées (ce n'est pas le cas de Bouillargues)

Elle a été revue fin 2017, suite à l'intégration de 12 nouvelles communes de Leins Gardonnenque

Les fonds de concours : ils permettent d'aider au financement de projets d'investissement dans divers domaines (voirie, accessibilité, rénovation des bâtiments communaux, sport...). Un règlement mis à jour a été approuvé en 2017

CHIFFRES CLÉS POUR BOUILLARGUES

Nombre d'habitants : 6444 au 1^{er} janvier 2018, majoritairement des couples avec enfants qui habitent une résidence principale dont ils sont propriétaires

Nombre d'enfants scolarisés (2017/2018) : élémentaire : 334 (perte d'une classe), maternelle : 165 en hausse, école privée Charles Péguy : 188 dont 118 bouillarguais, collège : 727. Une école Montessori ouvrira également à la rentrée de septembre 2018

La crèche (associative) accueille une quarantaine d'enfants réguliers et 25 enfants occasionnels

Près de 50 associations actives

Nombre d'établissements (INSEE 2014) : 552, dont 55,8 % dans le commerce et les services, 18,3 % dans la construction, 7,2 % dans l'agriculture

Taux d'activité des 15-63 ans (INSEE 2014) : 73,9 % - taux stable ; dont 80% de salariés principalement dans le tertiaire

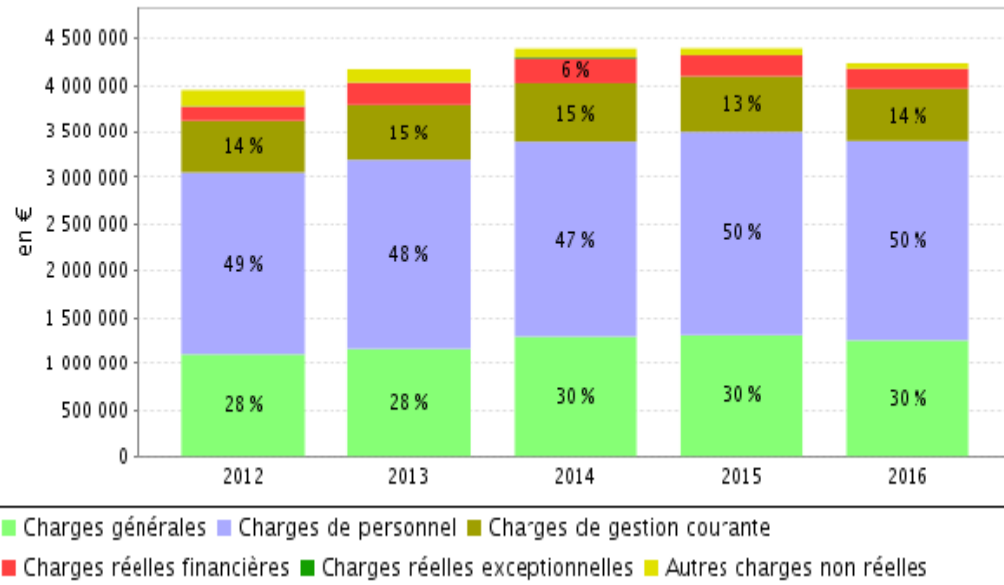
Revenu médian (INSEE 2014) : 21 069 € (en légère hausse) ; près de 73 % sont issus des revenus d'activité. Les prestations sociales représentent 4,5 %

COMMUNE DE BOUILLARGUES

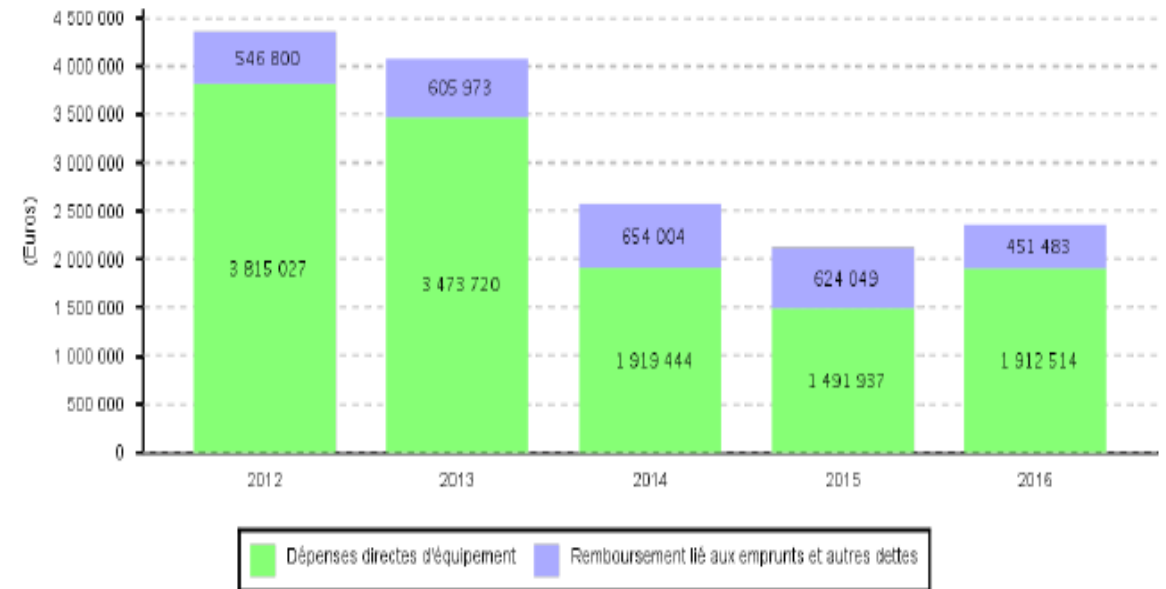
RÉTROSPECTIVE

(CHIFFRES 2017 NON CONNUS A LA DATE DU ROB)

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Et : une CAF nette moyenne annuelle stable à 1 488 K€ + un niveau de trésorerie sans cesse amélioré

COMMUNE DE BOUILLARGUES

UN BON POSITIONNEMENT COMPARATIF

2016

<i>En €/hab</i>	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	197	265	248	249
Charges de personnel	332	525	528	530
Charges de gestion courante	90	146	112	121
Charges réelles financières	33	92	53	51
Charges réelles exceptionnelles	0	13	8	6

Des charges de fonctionnement plus basses que les moyennes de la strate

2016

<i>En €/hab</i>	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	299	250	261	265
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	70	154	104	96

Des dépenses d'investissement plus élevées que les moyennes de la strate avec un plus faible recours à l'emprunt

LE BUDGET GÉNÉRAL

... SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES – 1/3 : impôts locaux et dotations

	2014	2015	2016	2017	Proposition 2018
Taxe d'habitation	15.40 %	15.25 %	15.10 %	15.02 %	-1 % : 14.87 %
Taxe sur le foncier bâti	25.23 %	24.98 %	24.23 %	23.62 %	-3 % : 22,91 %
Taxe sur le foncier non bâti	56.82 %	56.26 %	55.71 %	55.43 %	-1 % : 54.87 %

La poursuite de la baisse des impôts, pour la 4^{ème} année consécutive

	2014	2015	2016	2017	Prévision 2018
Dotation globale de fonctionnement	605 439 €	461 599 €	370 297 €	308 859 €	300 000 €
Dotation de solidarité rurale	303 662 €	396 758 €	438 417 €	509 247 €	500 000 €
Dotation nationale de péréquation	148 591 €	161 433 €	155 766 €	153 994 €	150 000 €
Total	1 057 692 €	1 019 790 €	964 480 €	972 100 €	950 000 €

Une stabilité des dotations annoncée en 2018

LE BUDGET GÉNÉRAL

... SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES – 2/3 : les compensations intercommunales

Attribution de compensation : évaluée, à 400.000 € (sous réserve de confirmation de Nîmes métropole), à la baisse, en raison :

- Du transfert de la compétence « GEMAPI » (délibération CM du 5 octobre 2017)
- De l'adhésion au service de conseil en énergie partagé (délibération CM du 5 octobre 2017)
- Du transfert de la compétence de gestion des zones d'activités économiques (délibération CM du 7 décembre 2017)
- De l'adhésion au service fiscalité (délibération du 20 février 2018)

Dotations de solidarité communautaire : annoncées à 53 331 € (délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2017)

LE BUDGET GÉNÉRAL

... SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES – 3/3 : autres

Arrêt des Nouvelles Activités Périscolaires : donc suppression des recettes (participation des parents et aide de l'Etat)

Loyers et tarifs :

- Pas d'augmentation pour les concessions cimetières, droits de places, terres agricoles, spectacles, loyer (crèche, local médical, presbytère, salles), tarifs ALSH
- Ajustement des tarifs de la restauration scolaire depuis la rentrée 2017 (délibération CM du 15 juin 2017)
- Pas d'augmentation des tarifs de l'ALSH ni des accueils du matin et du soir malgré l'augmentation nette de la fréquentation et les besoins en personnel

LE BUDGET GÉNÉRAL

... SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - 1/2

Les dépenses à caractère général :

- toujours maîtrisées et stables à 1,6 M € grâce aux marchés et à l'optimisation qui permettent cependant de maintenir un bon niveau de service : entretien bâtiment, fournitures diverses, location de véhicules, festivités... un effort sera apporté sur les contrats de maintenance pour s'assurer de leur adéquation tarif/besoin
- Augmentation du budget culture/festivités pour offrir une programmation qualitative : 15 000 €

Les dépenses de personnel, stable (2,3 M €), en tenant compte :

- Maintien du poste ASVP en contractuel (20h par semaine, aidé à 65% par l'Etat) : 5 agents composent donc le service de police municipale
- Stabilité sur le reste des effectifs en 2017 et recherche d'optimisation pour les remplacements
- Augmentation de l'enveloppe due au PPCR : refonte des grilles indiciaires et création d'une cadence unique d'avancement d'échelon (suppression mini-maxi)
- Absentéisme maîtrisé sauf pour certains cas « durables »
- Mise en place du RIFSEEP au 1^{er} janvier qui maintient le régime indemnitaire
- Le paiement en 2018 de la cotisation 2017 (plus de 60.000€) pour l'assurance du personnel (Sofaxis)

LE BUDGET GÉNÉRAL

... SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (2/2)

Subventions aux associations stables : plus de 320 000 €, incluant le soutien exceptionnelle du SUN ALB pour la montée en D2 et du club de généalogie pour le travail autour du centenaire 14-18.

Maintien de la subvention à la crèche : 80 000 €

Pérennisation de l'aide à la rénovation des façades (15 000 €) après le lancement en 2017

Versement de 20 000 € à un bailleur social pour bénéficier de 5 logements réservés

Maintien, depuis 4 ans, de la cotisation au SDIS à 124 000 € - hausse prévisible en 2019

Maintien de la participation à 44 € (après la hausse de 2 € en 2017) par enfant en maternelle, soit un montant égal à l'école élémentaire

Suppression du prélèvement au titre de la loi SRU en raison des efforts faits pour la réalisation de logements sociaux

Prévision de 30 000 € de dotation pour risques (comme depuis 2016, jamais utilisée)

Maintien du versement annuel au CCAS à 15 000 €

INVESTISSEMENTS 2014-2020

... UNE VISION PLURIANNUELLE MAINTENUE

En moyenne 3 millions d'€ par an pour réaliser les engagements du mandat :

- Créer un pôle sportif
- Améliorer la voirie communale et les réseaux
- Maintenir un bon niveau d'équipement public

Soit 18 millions (hors remboursement du capital des emprunts) prévus jusqu'en 2020 ainsi répartis en principe :

- 1 million d'€ pour le programme de complexe sportif par an
- 1 million d'€ de travaux de voirie par an
- 1 million d'€ pour les autres dépenses par an

Ces enveloppes sont ajustées selon l'avancée des projets et les opportunités

VISION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

	Ce qui a été fait – extraits 2014-2017	Ce qui va être fait 2018-2020
Voirie - Réseaux	<p>Aménagement de voirie : Grand'rue, rue cave coopérative, Place bon Mathieu</p> <p>Mise en place d'un marché de performance énergétique pour l'éclairage public et début du géoréférencement</p> <p>Diagnostic voirie</p> <p>Début travaux route de Nîmes</p> <p>Partenariat avec Nîmes métropole pour les réseaux humides</p>	<p>Réaliser d'ici fin 2018, la totalité de la route de Nîmes</p> <p>Maintenir un budget pour les travaux ponctuels de voirie nécessaires au maintien de l'état des voies communales</p> <p>Continuer l'enfouissement des réseaux secs</p> <p>Continuer les travaux de performance énergétique (éclairage public)</p> <p>Poursuivre l'amélioration du réseau viaire et sécuriser les ouvrages d'art (ponts notamment)</p>
Complexe sportif	<p>Acquisitions de terrains</p> <p>Études préalables</p> <p>Validation de l'APS et de l'APD</p> <p>Lancement de la DUP</p>	<p>Maitriser le foncier, obtenir l'arrêté de DUP</p> <p>Choisir les équipements prioritaires</p> <p>Obtenir les autorisations d'urbanisme (PC du complexe sportif notamment)</p> <p>Sélectionner les entreprises et réaliser les travaux avant fin 2019</p>
Autres	<p>Réalisation du Parc Blachère et rénovation du mur</p> <p>Mise en place de l'ADAP – mises aux normes PMR, notamment à l'école</p> <p>Études pour la « ZAC de Bonice »</p> <p>Aménagement d'un cabinet médical loué</p> <p>Elaboration du PLU</p> <p>Rénovation des menuiseries mairie et école maternelle</p> <p>Climatisation des bâtiments communaux</p> <p>Changement de la chaudière à la crèche, au dojo, au gymnase, à l'école maternelle</p> <p>Suite de la mise en place de la vidéoprotection</p> <p>Création des jardins familiaux</p> <p>Sécurisation de la cantine</p> <p>Travaux dans les bâtiments, stade, gymnase, cimetière, arènes, ALSH, épicerie sociale...</p>	<p>Continuer la mise en sécurité et l'accessibilité des bâtiments (respect de l'ADAP)</p> <p>Maintenir un niveau d'équipement satisfaisant (écoles, mobilier urbain...)</p> <p>Déployer le PAPPH (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles)</p> <p>Prévoir la rénovation et l'accessibilité de la mairie et de la villa rose</p> <p>Moderniser les méthodes de travail par l'acquisition de logiciels métiers (service technique, état civil...)</p> <p>Continuer l'aide à la rénovation des façades</p>

LE BUDGET GÉNÉRAL

... DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018

Objet (hors dépenses imprévues)	Commentaires
Complexe sportif	Poursuite du programme d'équipement sportif après obtention DUP et acquisition des terrains : dépôt et instruction du permis de construire et lancement de la consultation des entreprises notamment
Voirie Réseaux secs	Finir route de Nîmes (RAR), travaux quartier « rue Pigeolon / rue des 4 vents » financés majoritaires par une convention de PUP Travaux de voirie d'accès à la déchetterie Fin du géoréférencement des réseaux et poursuite du diagnostic de performance énergétique
Etudes	Continuer le schéma de déplacement doux subventionné, diagnostic de la qualité de l'air dans les bâtiments accueillant des enfants, diagnostic amiante des bâtiments communaux, engagement d'un travail pour la réalisation du tableau de classement des voies, avancée des études urbaines, environnementales, hydrauliques, de compensation agricole de la ZAC de Bonice, ...
Bâtiments	Rénovation/mise aux normes (ascenseur) des salles de réunions et des bureaux du 1 ^{er} étage de la mairie rénovation villa rose pour accueillir la salle des mariages et créer des salles de réunions (mobilier, rénovation façade, peinture des volets...) Continuer le programme d'accessibilité des bâtiments (ADAP)
Enfance / jeunesse	Finalisation de l'installation de TBI (3), accessibilité des écoles, mobilier ALSH, pour accueillir le nombre croissant d'enfants inscrits, travaux dans les écoles , mobilier des écoles, pergola crèche
Foncier	Achat « bâtiment Auto-Ecole », provision pour d'autres opportunités éventuelles ..
Acquisition/installation matériel	Déploiement du PAPPH, amélioration continue de l'équipement des services, mobiliers, défibrillateur gymnase, logiciel d'état civil, achat illuminations centre ville, abribus, signalétique, mât au monument aux morts
Autres	Aménagement du skate parc, amélioration du cimetière (espaces verts, ossuaire...), chemins de randonnées, logiciel de gestion d'Etat-civil et logiciel de gestion des services techniques, barrières de ville...

Soit une
dépense
prévisionnelle
de **3,8 M€ en
2018**, y compris
100.000 € pour
dépenses
imprévues

(hors reste à
réaliser de
2017 /
dépenses
engagées)

LE BUDGET GÉNÉRAL

... RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le FCTVA permet de récupérer une partie de la TVA payée sur certaines dépenses d'investissement au taux de 16,404 %

- Depuis 2016, les dépenses d'entretien de la voirie et des bâtiments publics peuvent être intégrées
- Recette évaluée à 220.000 € en 2018 (sous réserve de validation préfectorale)

Un excédent cumulé 2017 évalué à plus de 2,4 millions d'€ sera partiellement affecté en recettes d'investissement pour financer le programme

La vente de l'école Charles Péguy (1^{ère} tranche de 85 000 € en 2018 sur 250 000 € au total à solder avant le 31 mars 2020, délibération du 7 décembre 2017)

La participation de 3CI (convention de PUP, délibération de septembre 2016) pour les travaux de voirie aux abords du futur supermarché ALDI : 223 500 € HT

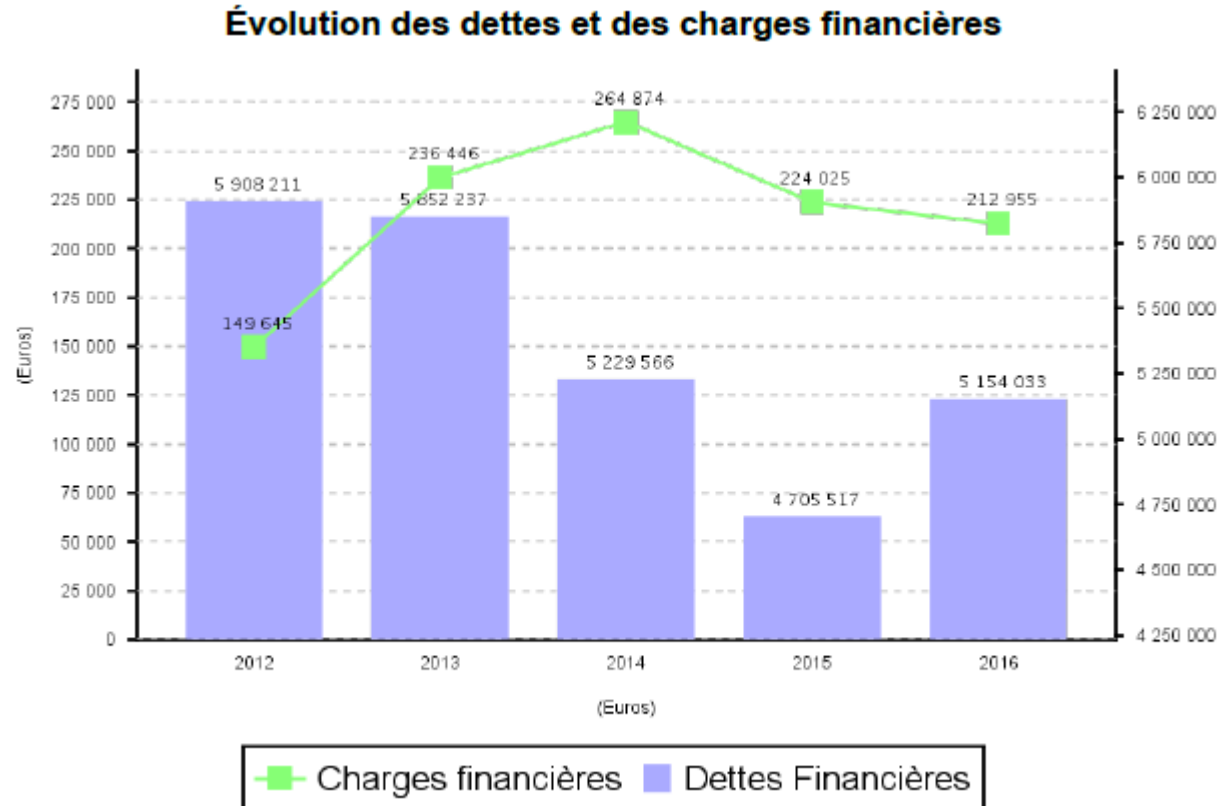
Autres : opérations d'ordre et virement de la section de fonctionnement (estimés à plus de 2 millions d'€)

Un fonds de concours obtenu pour la route de Nîmes (près de 160 000 €), des aides de l'ADEME pour le PAPPH et le schéma de modes actifs, un financement européen pour les jardins familiaux, solde du local médical

Pour le complexe sportif, plusieurs dossiers déposés : fonds de concours NM (plus de 2 millions d'€ attendus), contrat de territoire CD30 (plus de 380 000 €), Région Occitanie (400 000 € obtenus), pays, DETR

LE BUDGET GÉNÉRAL

...LA DETTE QUI SE RÉDUIT DEPUIS 2014



La dette par habitant s'élève à 728 € au 1^{er} janvier 2018.

Pour rappel, elle était de 1400 € en 2008 (début du 1^{er} mandat).

En 2018, le remboursement sera de 183 000 € en intérêt et de 432.000 € en capital à niveau d'emprunt égal.

Vu les niveaux des taux d'intérêt, un emprunt de 1 M€ sera inscrit au budget 2018 et négocié avec un tirage fractionné.

COMMUNE DE BOUILLARGUES

LES BUDGETS ANNEXES

De la maison de retraite :

- Financé par un loyer annuel de 151 873,83 € en 2018
- Permettra de : réparer une partie de la toiture (15 000 €) touchée par des infiltrations, isoler les combles par laine propulsée (5 000 €)...
- Le bail arrive à échéance fin 2019, il a été dénoncé fin 2017 afin de d'engager la négociation avec l'exploitant « Harmonie mutuelle » sur un nouveau bail et des conditions de partenariat clarifiées
- Devrait s'équilibrer 30 000 € en fonctionnement comme en 2017 et 325 000 € en investissement
- La dette de ce budget est saine : seulement 3 emprunts, 120 000 € à rembourser en 2018 dont 110 000 € de capital. Pas de nouvel emprunt prévu

Des caveaux : ce budget ne comporte qu'une section de fonctionnement. Il permet de créer et de vendre des concessions au cimetière communal. Il est stable et équilibré à 20 000 €

CCAS

INFORMATION SUR LE BUDGET

Budget stable à 63 000 € avec un personnel dédié à temps complet

Financé principalement par une subvention de 15 000 € versée par la commune en 2018 comme depuis 2016

Il permet de délivrer des bons alimentaires, de continuer le partenariat avec l'épicerie associative et la banque alimentaire, d'organiser des manifestations pour les Séniors (semaine bleue, repas de Noël...)

Une aide administrative est également apportée aux personnes âgées

Un portage de repas (fournis par Sud Est traiteur) est aussi assuré 3 fois par semaine par du personnel communal qui assure ainsi un lien social de proximité. Le niveau de satisfaction des bénéficiaires est important.

Le CCAS adhère aussi à l'UNCCAS pour intégrer un réseau d'acteurs spécialisé et participe à diverses réunions d'échange avec le conseil départemental, la CAF, les autres CCAS, divers intervenants spécialisés en matière d'aide individuelle et professionnelle